

*L'impôt—Loi*

nos concitoyens, travail dont ils sont privés à cause de la conjoncture économique mondiale, des taux d'intérêt et du Programme énergétique national qui a été énormément critiqué au cours de la dernière année.

Je voudrais signaler au gouvernement combien nous, députés néo-démocrates et combien les députés du parti conservateur, à l'instar sans doute des ministériels de l'arrière-ban, sommes déçus quand, dans nos circonscriptions, nous parlons avec des gens qui ont œuvré dans leur milieu, qui ont monté des entreprises, qui se sont fait une réputation, d'après l'éthique du travail dont le député de London-Ouest se recommande.

Je voudrais parler de quelques-unes des entreprises de ma localité qui ne sont pas aussi florissantes qu'elles espéraient l'être et décrire les répercussions que ces difficultés ont sur nos concitoyens. Tout d'abord, je vais parler d'une société du secteur forestier qui était très dynamique à l'échelle internationale. Cette société, S. Madill Ltée, fabrique de l'équipement lourd pour le débusquage. Il s'agit d'une société privée, établie à Nanaïmo. A l'origine, elle fabriquait des pylônes qui se sont bien vendus en Colombie-Britannique. Cette société expédiait ses produits dans tous les coins du monde où l'on fait du débusquage. S. Madill Ltée a une réputation très solide auprès de la population de Nanaïmo. A une certaine époque, il y avait jusqu'à 140 personnes travaillant dans cette entreprise, qui fournissait des pylônes et autre gros matériel à l'industrie forestière. Cette société n'emploie plus que 30 personnes, spécialement dans les bureaux. Elle a dû licencier ses machinistes, ses ingénieurs, ses architectes et beaucoup de ses techniciens, qui sont partis Dieu sait où. Peut-être sont-ils ailleurs en Colombie-Britannique, si ce n'est dans le reste du Canada ou à l'étranger. Ce potentiel est maintenant perdu pour cette collectivité et pour cette société, qu'importe s'il y a reprise économique. Il y avait beaucoup de personnel de longue date, en service souvent depuis 20 et 25 ans, et qui n'avait jamais prévu de se retrouver sur le pavé. Mais c'est arrivé à cause de la conjoncture canadienne et américaine.

Je passe à l'exemple suivant, qui est celui d'un bureau d'experts-conseil. Je connais un type qui a travaillé presque toute sa vie à développer cette entreprise dotée d'ingénieurs et de techniciens très compétents. Cette entreprise était très prospère jusqu'au moment du ralentissement économique. Ce type voit maintenant venir le jour où il devra licencier les gens qui travaillent pour lui depuis des années et des années. C'étaient des personnes dévouées, avec qui il avait lié de solides liens d'amitié. Et maintenant, il se voit contraint, ou il le sera bientôt, de licencier ces collaborateurs et amis. Eh bien, il m'a prié de demander au ministre des Finances de rédiger la lettre de licenciement qui leur est destinée. Il veut que ce soit le ministre des Finances qui leur dise pour quelle raison ils perdent leur emploi et son entreprise va disparaître. Il serait très salutaire que le ministre des Finances se mette à son bureau et qu'il rédige certaines lettres de ce genre, que beaucoup d'employeurs ont eu à expédier à cause des conditions économiques créées et instaurées par le ministre des Finances et par son gouvernement. Je demande donc au ministre de faire ce travail.

L'exploitation forestière est la clé de la croissance économique de la Colombie-Britannique. A l'heure actuelle, des milliers de travailleurs forestiers sont licenciés en permanence en Colombie-Britannique. D'autres subissent des arrêts de travail de durée variable d'ici à la fin de septembre au moins. Dans

ma circonscription, 10,000 personnes environ touchent de l'assurance-chômage. Ces 10,000 personnes ne travaillent plus dans le secteur de l'exploitation forestière ni dans les entreprises de la localité. Naturellement, elles ne paient plus d'impôt au gouvernement fédéral.

Par ce projet de loi, on nous demande d'approuver un pouvoir d'emprunt de 6.6 milliards de dollars. Cet argent servira surtout à verser des prestations d'assurance-chômage ou à payer des frais connexes du gouvernement découlant de la mauvaise conjoncture économique, et non à faire marcher l'économie. Nous avons un gouvernement qui dépense de l'argent pour des programmes sociaux dont le député de London-Ouest est si fier et dont les Canadiens ont appris à dépendre. Nous ne prétendons certes pas ici, à la Chambre des communes, que l'on a créé le programme d'assurance-chômage pour faire vivre 1.3 ou 1.5 million de Canadiens à rien faire au lieu de leur donner un emploi régulier. La perspective qui s'offre aux exploitants forestiers de la Colombie-Britannique, c'est de toucher des prestations d'assurance-chômage pendant un certain temps, quitte ensuite à demander de l'aide sociale.

Les principales fabriques de pâtes et papiers de Nanaïmo et de Port Alberni risquent de devoir licencier certains de leurs employés au cours des mois d'été, ce qui devrait encore aggraver le marasme et les difficultés économiques des localités. Voilà qui va sûrement ajouter aux ennuis des petits entrepreneurs qui sont déjà en mauvaise posture à cause de la conjoncture économique et des taux d'intérêt élevés.

L'association des entrepreneurs de ma circonscription voit de plus en plus de ses membres faire faillite. Les travailleurs licenciés sont de plus en plus nombreux. Selon les prévisions que leur syndicat a publiées à la mi-mars, 28.5 p. 100 des menuisiers de la Colombie-Britannique étaient en chômage. Quant à l'île de Vancouver, c'était 38 p. 100. Dans certains quartiers de Vancouver, 60 à 65 p. 100 des menuisiers étaient en chômage.

La conjoncture économique au Canada commence à toucher les jeunes Canadiens. Dernièrement, le gouvernement a modifié la loi sur le financement des programmes établis et diminué les subventions accordées dans le cadre du partage des frais en matière de services de santé et d'éducation.

En raison de la recrudescence du chômage, des taux d'intérêt élevés et des réductions dans le programme de partage des frais entre les provinces et le gouvernement fédéral, un nombre croissant de jeunes seront incapables de faire des études universitaires. Les jeunes auront des frais de scolarité plus élevés s'ils peuvent fréquenter une université. Les provinces et le gouvernement fédéral ont décidé d'accorder moins de subventions aux universités. Les frais de scolarité augmenteront. Par ailleurs, les jeunes risquent de ne pas pouvoir trouver un emploi cet été. En Colombie-Britannique, c'est le secteur du bois qui offre le plus d'emplois d'été aux jeunes. A l'heure actuelle, il y a 15,000 chômeurs permanents dans ce secteur. Les étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire n'ont aucun espoir de trouver dans ce secteur un emploi d'été qui leur permettrait de payer leurs études l'année prochaine. Non seulement nos commerces mais aussi nos entreprises perdent des travailleurs spécialisés. Nous ne permettons pas à nos jeunes gens de trouver le travail et d'obtenir l'instruction dont ils ont besoin pour devenir des techniciens, des ingénieurs, des hommes de science et des commerçants.